

---

---

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU-YAMASKA, TENUE LE MERCREDI 20 JANVIER 2010, À 19 H 30, À LA SALLE GILLES-VIENS DE L'HÔTEL-DIEU-DE-SAINT-HYACINTHE.**

---

---

Présences :            Monsieur Michel Aubert, vice-président  
                          Monsieur Jean Boily  
                          Madame Liette Brousseau  
                          Monsieur Daniel Castonguay, directeur général et secrétaire  
                          Docteur Robert Duranceau  
                          Madame Manon Gauthier  
                          Monsieur Luc Houle  
                          Madame Louise Larivée  
                          Monsieur Jean Lemonde, président  
                          Monsieur Serge Lussier  
                          Monsieur Normand Poulin  
                          Monsieur Gilles Sénéchal  
                          Monsieur Jean Turgeon, trésorier

Absences motivées :    Madame Marie-Hélène Boisvert  
                              Madame Sophie Laberge

Personne-ressource :    Madame Yolande Godbout, chef du service de secrétariat - Direction générale

---

---

**SUJETS TRAITÉS EN COMITÉ PLÉNIER**

- Élections des officiers et composition des comités
  - Situation financière et plan de redressement
  - Information sur la pandémie
  - Assurance-salaire
  - Agrément
  - Relance du projet clinique
  - Planification stratégique
  - Entente de gestion
- 
- 

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum est constaté et l'assemblée publique est ouverte à 19 h 30.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2010-001**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :**

- d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

## **2.1 ÉLECTION DES OFFICIERS ET DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2010**

Attendu que le règlement de régie interne du CSSS Richelieu-Yamaska prévoit, à l'article 50, que pour les élections des officiers, le directeur général agit à titre de président d'élection;

Attendu que ce même article prévoit que les membres du conseil d'administration élisent parmi eux les officiers suivants : le président, le vice-président, le trésorier et un membre pour faire partie du comité exécutif;

Attendu que le directeur général agit d'office à titre de secrétaire du conseil d'administration et membre du comité exécutif;

Attendu que les officiers du conseil d'administration ne peuvent être une personne qui travaille pour l'établissement, ni un médecin, un dentiste ou un pharmacien qui exerce sa profession dans l'un des centres exploités par l'établissement;

### **2010-002**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :**

- de reconduire le mandat, pour une année, des officiers et des membres du comité exécutif actuels, soit :
  - Monsieur Jean Lemonde à la présidence du conseil d'administration du CSSS Richelieu-Yamaska;
  - Monsieur Michel Aubert à la vice-présidence du conseil d'administration du CSSS Richelieu-Yamaska;
  - Monsieur Jean Turgeon à la trésorerie et à la présidence du comité de vérification du CSSS Richelieu-Yamaska;
  - Monsieur Daniel Castonguay, directeur général, à titre de secrétaire du conseil d'administration du CSSS Richelieu-Yamaska;
  - Madame Liette Brousseau, membre du comité exécutif du CSSS Richelieu-Yamaska.

## **3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

#### **4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 25 NOVEMBRE 2009 ET DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 15 DÉCEMBRE 2009**

##### **2010-003**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :**

- d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 25 novembre 2009;
- d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 15 décembre 2009.

#### **5. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2010-2015, par monsieur Claude Dallaire, directeur des communications et des relations publiques**

Monsieur Claude Dallaire informe l'assemblée que le CSSS Richelieu-Yamaska relancera, au cours des prochains mois, sa démarche de planification stratégique. Cette démarche avait été officiellement lancée en octobre dernier à l'occasion de la séance d'information publique. Toutefois, en raison des activités liées à l'arrivée de la pandémie de grippe A(H1N1), les étapes de consultation initialement prévues pour novembre et décembre derniers se tiendront entre mars et mai prochains. L'objectif est l'adoption d'une nouvelle planification stratégique pour juin 2010.

##### **5.1 Soulignement des 25 ans d'administrateur-bénévole de M. Jean Lemonde**

Le directeur général demande un court temps d'arrêt pour informer l'assemblée que, demain soir, l'organisation aura le plaisir de souligner les vingt cinq années de service de plusieurs membres de son personnel et fait un lien avec le fait que ce soir, nous avons également l'occasion de souligner un événement de ce type soit, les vingt cinq années d'engagement de monsieur Jean Lemonde, à titre d'administrateur bénévole dans le réseau de la santé et des services sociaux.

À cet égard, monsieur Michel Aubert prend la parole pour rendre un hommage à monsieur Lemonde et ainsi souligner, entre autres, ses nombreux engagements au sein de plusieurs organisations. Messieurs Aubert et Castonguay terminent en lui remettant un cadre-souvenir soulignant ces vingt cinq années d'administrateur-bénévole.

Monsieur Lemonde remercie ses collègues et fait savoir qu'il a toujours été normal pour lui de s'impliquer en suivant simplement le modèle de son père. Il souligne qu'il n'est pas différent des nombreux autres bénévoles qui œuvrent dans le réseau de la santé et que lui a choisi d'œuvrer au niveau des conseils d'administration. Il dit avoir toujours su s'entourer d'une équipe solide et que c'est ce qui lui permet de poursuivre, en plus du fait d'y croire vraiment, de vouloir changer des choses. Il termine en soulignant que le MSSS pense à changer la dynamique de la gouvernance et qu'il espère que ce dernier va continuer de permettre aux personnes qui ont le goût de s'impliquer, de pouvoir le faire.

## 5.2 Accréditation d'Agrément Canada

Le directeur général et le président du conseil d'administration ont le plaisir de dévoiler à l'assemblée, une bannière révélant l'obtention par le CSSS Richelieu-Yamaska, du certificat d'accréditation octroyé par Agrément Canada aux établissements de santé et de services sociaux. Notre CSSS devient ainsi officiellement une organisation agréée, ce qui certifie qu'elle répond aux plus hauts standards de qualité reconnus.

Messieurs Lemonde et Castonguay tiennent à souligner les nombreux efforts qui ont permis d'arriver à ce résultat et tiennent à en remercier vivement tous les membres du personnel qui s'y sont impliqués.

## 6. POINTS DE DÉCISION

### 6.1 COMITÉ DE VÉRIFICATION

#### 6.1.1 Régime d'emprunts auprès du MSSS se terminant le 31 décembre 2010

Attendu le caractère répétitif et préétabli des autorisations du conseil d'administration relativement aux emprunts ;

Attendu la volonté du MSSS et des établissements d'alléger la mécanique d'autorisation;

Attendu que chaque régime d'emprunts définit le montant maximum, les caractéristiques et les limites relatifs aux emprunts à être effectués;

Attendu que l'établissement ne pourra effectuer une transaction d'emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec, conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subvention aux organismes régis par la Loi sur les services de santé et les services sociaux et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;

Attendu l'analyse et la recommandation de la Direction des ressources financières;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

#### 2010-004

#### **Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :**

- d'adopter la résolution préparée par le MSSS visant le régime d'emprunts pour un montant maximum de 39 910 909,40 \$ se terminant le 31 décembre 2010;
- d'autoriser le président du conseil d'administration ou le président du comité de vérification et le directeur général ou la directrice des ressources financières, à signer les emprunts réalisés dans le cadre de ce régime d'emprunts.

### **6.1.2 Plan de remboursement additionnel du déficit accumulé**

Attendu l'exigence de l'Agence de connaître de façon explicite le plan de remboursement du déficit accumulé occasionné par l'enregistrement aux livres de la banque de temps à reprendre;

Attendu la volonté d'adopter un rythme qui ne représente pas un fardeau financier pouvant limiter l'accès aux services;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

#### **2010-005**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :**

- d'autoriser la séquence de remboursement suivante :
  - 40 200 \$ pour les exercices 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012;
  - 87 430 \$ pour l'exercice 2012-2013;
  - 87 433 \$ pour 2013-2014;
- de joindre cette résolution à la résolution antérieure 2009-118.

### **6.1.3 Achat de deux échographes polyvalents**

Attendu que l'acquisition de deux échographes a été priorisée lors de l'exercice de priorisation d'achat d'équipements 2009-2010 du CSSSRY, l'un financé par l'enveloppe des équipements médicaux, l'autre par la Fondation Honoré-Mercier;

Attendu que le processus de soumissions a été effectué par un appel d'offres provincial dirigé par la Corporation de services regroupés de l'Estrie;

Attendu que cette acquisition permettra de fournir un service sécuritaire et de qualité à notre clientèle;

Attendu la recommandation du comité d'évaluation, impliquant l'équipe des radiologistes et la direction des affaires médicales;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

#### **2010-006**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :**

- d'entériner la recommandation d'achat de deux échographes polyvalents de la compagnie Toshiba, pour un montant maximal de 408 862 \$, avant taxes;
- d'entériner l'engagement du directeur général et d'autoriser la signature des documents contractuels nécessaires.

#### **6.1.4 Plan de redressement budgétaire**

Attendu la lettre de l'Agence du 25 novembre 2009 demandant le dépôt d'un plan de redressement;

Attendu le financement attendu de l'Agence relatif aux maladies chroniques pour l'exercice 2009-2010;

Attendu l'intégration au budget des revenus additionnels reliés aux éléments suivants : les nouvelles règles relatives à la contribution des adultes hébergés, les places achetées en longue durée dans le cadre de la pandémie et le financement de l'accroissement des activités en hémodialyse;

Attendu que le CSSSRY entend réclamer les coûts non financés relatifs à la lutte à la pandémie A(H1N1) et qu'à cet effet il présente un déficit évalué à 1 291 233 \$, au 6 janvier 2010;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

#### **2010-007**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :**

- d'autoriser le plan de redressement qui prévoit une réduction de charges de 200 307 \$ pour 2009-2010, basée sur la gestion du continuum de la personne âgée à risque élevé de perte d'autonomie;
- de mandater la Direction des ressources financières à acheminer le plan de redressement dans le format prescrit au MSSS et à l'Agence.

#### **6.1.5 Autorisation d'emprunt (fonds d'exploitation)**

Attendu les exigences du MSSS établies dans la Circulaire 03.01.52.02, dossier 2008-049 des Normes et pratiques de gestion, quant au contenu des demandes d'emprunt ainsi que des règles entourant la résolution du conseil d'administration;

Attendu la recommandation des membres du comité de vérification;

#### **2010-008**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :**

- d'autoriser la signature des demandes d'emprunt du fonds d'exploitation pour l'exercice 2010-2011, pour un montant maximum de 12 000 000 \$.

## **6.2 COMITÉ DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES**

### **6.2.1 Nomination à la chefferie du département de médecine d'urgence**

Attendu que les membres du département de médecine d'urgence ont recommandé la nomination du docteur Jocelyn Brunet comme chef du département de médecine d'urgence pour une période d'un an;

Attendu que les membres de l'exécutif du CMDP recommandent à leur tour, après étude du dossier, la nomination du docteur Jocelyn Brunet comme chef du département de médecine d'urgence pour une période d'un an, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009;

Attendu la recommandation des membres du comité des affaires professionnelles;

#### **2010-009**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :**

- de nommer le docteur Jocelyn Brunet comme chef du département de médecine d'urgence pour une période d'un an, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

### **6.2.2 Révision des règlements sur l'organisation du bloc opératoire et des règles d'utilisation des ressources**

Attendu que les membres du comité du bloc opératoire ont accepté la révision des règlements sur l'organisation du bloc opératoire et des règles d'utilisation des ressources;

Attendu que le directeur médical associé et que la directrice du programme santé physique recommandent l'adoption de la révision des règlements ainsi que des règles d'utilisation qui en découlent;

Attendu que les membres de l'exécutif du CMDP ont pris connaissance du dossier et recommandent, à leur tour, l'acceptation de la révision des règlements sur l'organisation du bloc opératoire et des règles d'utilisation des ressources;

Attendu la recommandation des membres du comité des affaires professionnelles;

#### **2010-010**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :**

- d'accepter la révision des règlements sur l'organisation du bloc opératoire et les règles d'utilisation des ressources en découlant.

## 6.3 DIRECTION GÉNÉRALE

### 6.3.1 Démission d'un membre du conseil d'administration

Attendu la lettre de démission de monsieur Éric Normandeau, datée du 26 novembre 2009;

Attendu l'article 15 du *Règlement de régie interne du CSSS Richelieu-Yamaska*;

Attendu la recommandation du directeur général;

**2010-011**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :**

- d'accepter la démission de monsieur Éric Normandeau.

### 6.3.2 Composition des comités du conseil d'administration

Attendu que le règlement de régie interne du CSSSRY prévoit la nomination, par le conseil d'administration, des membres du comité de vérification, qui ne peuvent être une personne qui travaille pour l'établissement ou un médecin, un dentiste, un pharmacien qui exerce sa profession dans un centre exploité par l'établissement;

Attendu que le règlement de régie interne du CSSSRY prévoit la nomination, par le conseil d'administration, des membres des autres comités du conseil;

Attendu que le règlement de régie interne du CSSSRY prévoit la nomination, par le conseil d'administration, du président du comité de révision des plaintes;

Attendu la recommandation du directeur général ;

**2010-012**

**Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :**

<b>Comité de vérification</b> Jean Turgeon, trésorier Michel Aubert Luc Houle	<b>Comité de vigilance et de la qualité</b> Marie-Hélène Boisvert Liette Brousseau Jean Turgeon	<b>Comité de développement des ressources humaines</b> Jean Boily Serge Lussier
<b>Comité des affaires professionnelles</b> Robert Duranceau Manon Gauthier Louise Larivée	<b>Comité des programmes de santé publique</b> Manon Gauthier Normand Poulin Gilles Sénéchal	<b>Comité d'éthique et de déontologie</b> Michel Aubert Liette Brousseau Sophie Laberge, présidente
<b>Comité exécutif et comité gouvernance</b> Jean Lemonde, président Michel Aubert, vice-président Jean Turgeon, trésorier Liette Brousseau Daniel Castonguay, secrétaire et directeur général		<b>Présidence du comité de révision des plaintes</b> Jean Boily



## 7. POINTS D'INFORMATION

### 7.1 Nouvelles du président et du vice-président

Monsieur Michel Aubert a participé à la soirée « reconnaissance pandémie » tenue pour remercier l'ensemble des partenaires, du personnel et des bénévoles, qui ont travaillé à l'exercice de pandémie dont la vaccination massive. Plus de 300 personnes étaient présentes et plusieurs d'entre elles ont manifesté leur appréciation de cette initiative de reconnaissance et ont souligné le fait que le CSSS prenne le temps de les remercier et de les encourager à continuer dans leur rôle de bénévoles et d'employé.

### 7.2 Nouvelles du directeur général

Soirée reconnaissance 2009 : demain soir se tiendra la soirée reconnaissance envers le personnel qui a atteint 25 années de service ou qui a pris sa retraite en 2009.

Inauguration de nos deux nouveaux CLSC : nous allons écrire un communiqué interne pour faire savoir pourquoi nous attendons pour procéder à l'inauguration de nos CLSC. Le MSSS tient absolument à être là et a confirmé sa volonté à trois niveaux : à l'établissement, à l'Agence et au député local.

Situation salle d'urgence : le directeur général a relancé de façon importante le suivi des services à offrir à la personne âgée. Ce sujet a fait l'objet de présentations au personnel dans les CLSC, en plus de leur présenter les changements apportés dans la structure pour réussir l'accompagnement de la clientèle PALV. Fera l'objet d'un suivi régulier.

Projet services ambulatoires : l'équipe de la DRTSH est à élaborer un projet pour modifier nos locaux des services ambulatoires. Les besoins reliés à la croissance en oncologie, en endoscopie, en néphrologie, aux cliniques externes seront ainsi comblés. Un moratoire a donc été mis sur les locaux situés au rez-de-chaussée.

Quelques journées importantes à venir : Rencontre nationale sur l'Offre de service Jeunes en difficultés 2007-2012. Rencontres régionales sur la planification stratégique.

### 7.3 Informations des comités du conseil d'administration

Les procès-verbaux des comités ont été déposés au conseil d'administration.

### 7.4 Situation financière

Nous annonçons l'équilibre budgétaire et nous sommes en attente des consignes régionales pour le financement des activités liées à la pandémie.

### **7.5 Rapport en prévention et contrôle des infections (rapport verbal)**

Le Clostridium difficile est sous contrôle, nous avons eu trois cas du 8 novembre au 2 janvier. Nous avons plusieurs cas de gastro-entérite sur deux unités de soins que nous suivons de très près. Il s'agit d'une forme de gastro-entérite virulente. La vigilance a aussi été augmentée au niveau provincial. Nous avons restreint les visites sur ces unités et nous allons voir à nous assurer que les consignes soient claires pour les visiteurs.

## **8. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

**8.1** Journal Synergie de l'AQESSS – Décembre 2009/Janvier 2010 (séance tenante)

**8.2** Rapport annuel 2008-2009 du conseil multidisciplinaire

**8.3** Plan d'action 2009-2010 du conseil multidisciplinaire

## **9. AFFAIRES DIVERSES**

Aucun sujet.

## **10. PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine assemblée régulière se tiendra le mercredi 17 février 2010.

## **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur proposition dûment appuyée, l'assemblée est levée à 20 h 45.

---

LE SECRÉTAIRE

---

LE PRÉSIDENT